

Un budget et des taxes qui augmentent

Communauté de communes des Pyrénées Haut Garonnaises



Au Mourtis, l'hiver a été satisfaisant./ Photo DDM Jal

C'est au terme de quelque trois heures de conseil communautaire qu'a été voté, mardi, le budget 2018 de la communauté de communes des Pyrénées Haut garonnaises. Sur les 59 conseillers communautaires présents, 39 ont voté pour, 15 se sont abstenus et 5 ont voté contre.

Un exercice difficile pour le président Castel, qui a présenté un budget contraint par les baisses de dotations de l'État mais aussi et surtout, par un pic de remboursement d'emprunts sur cette année 2018. Avec pour conséquence, d'inévitables hausses d'impôts. «Le budget a tout de même été adopté à une large majorité, constate le président de la CCPHG. 2018 sera difficile mais je suis absolument certain que pour les années à venir, nous n'aurons plus besoin de recourir à des augmentations d'impôts. Il faut faire preuve d'un peu de patience, le temps de passer ce cap».

Un exercice comptable qui vient clôturer la première année de la fusion. «Nous n'avons pas eu le temps de réaliser les économies d'échelles que nous attendions de cette fusion, poursuit Alain Castel. Nous avons, par exemple, dû mettre en place un régime indemnitaire pour l'ensemble des salariés, le RIFSEEP, sans qu'aucun ne perde de salaire, ce qui a généré une charge de 70 000 € supplémentaires. Nous avons aussi abordé le projet de regrouper les services administratifs des anciennes communautés de communes dans un seul site. Ce projet va être confié à un groupe de travail qui sera chargé d'étudier l'ensemble des pistes envisagées et nous trancherons ensuite en choisissant l'option la plus avantageuse. Nous construirons ou nous pourrons aussi agrandir les locaux actuels de la communauté de communes à Marignac. Nous verrons lorsque le groupe de travail aura travaillé».

Concernant le budget de la station du Mourtis, l'exercice s'est avéré périlleux en raison de la reprise de la station par le futur syndicat mixte. «L'hiver a été satisfaisant, ce qui nous a permis de ne pas consommer les 83 000 € de subvention d'équilibre votée sur le budget précédent et d'envisager le remboursement des 150 000 € d'emprunt concédé en 2016. Par ailleurs il existe des tensions liées à la reprise des trois stations de ski car nous ne savons pas de façon absolument certaine si le département reprendra tout le déficit ou si nous devons en supporter 20 % plus tard, conclut Jean-Paul Ladrix, vice président en charge des stations de ski. Ceci est essentiellement dû au manque d'informations sur la situation financière réelle du SIGAS, le Syndicat de gestion et d'aménagement de Superbagnères». Un budget du Mourtis qui lui, a été voté à l'unanimité.